

# LABEL CLUB FORMATEUR 2017

<b>Club</b>	<b>Attribution</b>
Calade Échecs	OUI
Club d'Échecs de la Bruche, Ergersheim - Molsheim	OUI
Echiquier Agenais	OUI
Cercle d Echecs de Meximieux	OUI
Echiquier du Roy René	OUI
Echecs Club Montpellier	OUI
Bordeaux ASPOM Echecs	OUI
Echiquier des Lions - Lyon Oullins	OUI

Les clubs qui ont reçu le label pour la période 2013-2017 ont rempli les critères suivants au moment de leur demande :

- Avoir plus de 30 jeunes licenciés A (non éliminatoire) ;
- Avoir une ou plusieurs équipes jeunes engagées ;
- avoir un nombre d'heures de formations dispensées au club et dans les écoles suffisant (une dizaine d'heures pour les écoles : les intervenants peuvent être salariés ou non... mais avoir un salarié est un gage de stabilité) ;
- Avoir des intervenants actifs diplômés : au moins un DIFFE / DAFFE et un DEFFE (ceux-ci ne sont pas obligatoirement membre du club : possibilité d'intervenants extérieurs) ;
- Permettre à un candidat au DEFFE ou au DAFFE d'effectuer son stage (critère éliminatoire si réponse négative de la part du club) ;
- Le niveau des équipes jeunes est aussi pris en compte : avoir des équipes jeunes de bon niveau nécessite un travail de longue haleine !